



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Budget de fonctionnement 2023 Programme décennal d'immobilisations 2023-2032

PRENEZ AVIS que le conseil d'arrondissement tiendra une séance extraordinaire le 4 octobre 2022, à 19 h 05 à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol. Au cours de cette séance, le conseil dressera le budget 2023 et adoptera la planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Conformément à l'article 144.6 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

PRENEZ EN OUTRE AVIS qu'au cours de cette séance, la période de questions du public aux membres du conseil ne pourra porter que sur les sujets ci-dessus mentionnés. Vous pourrez vous inscrire sur place, de 18 h à 19 h.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 26^e JOUR DE SEPTEMBRE 2022

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou